

DIEU,
L'ÉPIDÉMIE
ET LA

Pour les sociétés du passé empreintes de religiosité, lorsque la peste frappe, les actes de piété valent autant que les gestes médicaux pour tenter de juguler le mal. Certains furent extrêmes, telles les processions de flagellants au XIV^e siècle. Plus courant – et certainement moins sanglant – fut le recours aux saints intercesseurs. Outre la Vierge Marie, traditionnelle figure protectrice, à qui sera par exemple dédiée l'église de la Salute à Venise, après la peste de 1630, les plus populaires sont les saints Roch et Sébastien.

Le rapport entre saint Sébastien et la peste réside dans les flèches de son martyre. Dans l'iconographie, les impacts de flèches sur son corps correspondraient à ceux où se forment les bubons. Mais par la soudaineté de sa survenue, la peste est elle-même symbolisée par une pluie de flèches, décochées par une divinité en colère. Cette analogie apparaît dans *l'Iliade*, avec l'épidémie que déclenche Apollon, le dieu archer, sur l'armée grecque. Le thème revient ensuite dans la religion chrétienne et l'iconographie de saint Sébastien. Saint Roch est, quant à lui, le saint « anti-pestueux » par excellence et son hagiographie, étroitement liée aux épidémies du XIV^e siècle. Malgré beaucoup de flou, le personnage n'est pas dépourvu d'épaisseur historique. Il serait né à Montpellier vers 1350, dans une famille notable et sa mort, près de Venise, se situerait vers 1378. Il aurait étudié la médecine et pris l'habit du tiers ordre franciscain avant de partir en pèlerinage à Rome. En route, il aurait soigné des pestiférés et obtenu nombre de guérisons par la prière. Ensuite, atteint lui-même par l'épidémie, il aurait été miraculeusement



AGOSTINO VENEZIANO, D'APRÈS FIORENTINO ROSSI, *Les squelettes*, burin, 1518, Musée Wittert ULiège.

MORT

secouru par un ange, tandis qu'un chien le ravitaillait en pain. De là sa représentation traditionnelle, muni du bâton de pèlerin, accompagné de son chien et de l'ange, enfin montrant un bubon sur sa cuisse. Au début du XVII^e siècle, dans le contexte de la réforme tridentine, saint Charles Borromée (1538-1584), archevêque de Milan s'ajoute à l'éventail des intercesseurs anti-pestueux. L'épidémie à l'origine de sa réputation est survenue à Milan en 1576. Charles Borromée s'y est illustré en visitant et portant la communion aux pestiférés. Des guérisons miraculeuses sur son tombeau permettront sa canonisation dès 1610.

Malgré l'intercession des saints, un diagnostic de peste résonne souvent comme un verdict de mort. Dans le droit fil des courants de piété développés à la fin du Moyen âge, l'épidémie contraignit à une réflexion sur l'inéluctabilité de la mort, l'imprévisibilité de sa survenue, et l'impérieuse nécessité de s'y préparer à tout moment. Cette idée irrigue l'iconographie et le développement de thématiques comme les « Triomphes de la mort », *Memento mori* (souviens-toi que tu vas mourir), « Vanités », c'est-à-dire des natures mortes aux objets symboliques de la mort et de la fugacité de la vie (crâne, sablier...). Citons enfin les *Danses macabres* où des défunts réduits à l'état de squelette emportent les vivants dans le tourbillon d'une danse à proprement parler infernale.

Le sentiment de la mort imprègne aussi les textes médicaux sur la peste, avec parfois cependant des accents plus apaisés, propres à rasséréner des malades qui sont aussi des Chrétiens.

« Et par-dessus tout », écrit ainsi le pseudo Alexis Piémontais, en conclusion à ses recettes sur la peste, « il faut toujours avoir la ferme espérance en Dieu, être toujours prêt et disposé à mourir quand il lui plaira de nous appeler sans surestimer la vie en ce monde et sans craindre trop la mort, laquelle n'est rien d'autre qu'une sortie de cette vie remplie de calamités et une entrée dans la vie éternelle pleine de joie et de plaisir* ».

* *Les secrets du Reverend Seigneur Alexis Piemontois* [...], Anvers, 1557, f38v*.

MORTALITAS
PESTILENTIA
EPIDEMIA
PESTIS...
LA PESTE

... Autant de termes qui désignent une maladie dont l'issue était presque toujours fatale mais dont on a très longtemps ignoré la cause exacte. Présente déjà durant l'Antiquité, la peste bubonique s'abat sur l'Europe occidentale dès 1348. Pour plusieurs siècles, cette maladie redevient avec la famine et la guerre l'un des fléaux les plus redoutés. Ce n'est qu'en 1894 que le bacille responsable du mal est identifié par Alexandre Yersin.

À l'aune de la récente crise sanitaire, l'exposition interroge la façon dont les gens du passé ont appréhendé l'épidémie : comment ils ont cherché à s'en préserver avec les moyens du temps, les médications et la prière ; comment ils ont

organisé la vie des bien-portants dans les cités assiégées par la maladie tout en secourant les malades. Enfin, parce que, décidément, la mort rodait, comment ils ont voulu apprivoiser son inquiétant voisinage.

L'exposition présente des documents illustrant les thématiques pesteuses à travers une sélection d'œuvres du Musée Wittert, complétée par des pièces issues d'autres collections de l'Université de Liège (ULiège Library, Herbarium, Laboratoire de Minéralogie, Aquarium-Museum). L'ensemble témoigne de la richesse et de la diversité du patrimoine universitaire liégeois, désormais valorisé dans le cadre du Pôle muséal et culturel de l'Université de Liège. L'ouverture au monde universitaire et culturel étant primordiale pour le musée, l'exposition a également bénéficié du concours du service de Muséologie (ULiège — Manuelina Duarte), du Département des maladies infectieuses et parasitaires (ULiège — Faculté de médecine vétérinaire) et des Musées de la Ville de Liège. Enfin, une installation réalisée par les étudiants de la section d'Architecture d'intérieur de l'ESA Saint-Luc (Liège) porte un autre regard sur la maladie.

Université de Liège — Musée Wittert Place du 20-Août 7, 4000 Liège	30 avril — 27 août 2022 Horaire : lun. — ven. de 10h à 16h / sam. de 10h à 13h
---	---

MORTALITAS

VIVRE, ET
REPRÉSENTER
LA PESTE
AUX TEMPS
MODERNES

1.

À PROPOS DE LA

«Ladite mortalité […] fut de deux sortes. La première […] avec fièvre continue et crachement de sang et on en mourait dans les trois jours. La seconde […] avec fièvre continue et bubons [tumeurs résultant de l’inflammation des ganglions lymphatiques] et charbons [plaies gangre-nées] sur les parties externes, principalement aux aisselles et à l’aîne, et on en mourait dans les cinq jours » (Guy de Chauliac, *Grande chirurgie*, 1363*). Connue durant l’Antiquité et le haut Moyen âge, mais dispa-rue ensuite d’Europe durant plusieurs siècles, la peste y resurgit au milieu du XIV^e siècle sous les formes pulmonaire et bubonique. Mais la « détestable, abominable et traîtresse maladie », peut être encore plus fulgurante et, comme le dira le chirurgien Ambroise Paré (*Traité de la peste*, 1580), « tuer l’homme sans qu’on y puisse prendre garde, ce qui advient en 10, 15 ou 24 heures ou beaucoup moins ».

Endémique en Asie centrale, la maladie s’est d’abord diffusée au Proche-Orient et à Constantinople, où elle sévit en 1347. De là, elle gagne d’abord la Sicile et Marseille, à la fin de 1347, via des navires génois qui commercent dans la zone infectée. À partir de 1348, le fléau progresse à travers l’Europe, terrifiant et ravageant les populations sur son passage, jusqu’aux pays baltes et à la Russie, atteinte en 1351. Cette première offensive est particulièrement meurtrière, puisqu’on estime qu’un tiers environ de la population y aurait succombé. Une deuxième vague, qui éclate vers 1360, ouvre la voie à des résurgences ici et là pendant plusieurs siècles. Venise et le nord de l’Italie entre 1575 et 1577 ; la France méridionale et le nord de l’Italie entre 1628



ALBRECHT DÜRER, *Les quatre cavaliers de l'Apocalypse*, extrait de *L'Apocalypse*, xylo-graphie, après 1511 (?), Musée Wittert ULiège.

PESTE

et 1630 ; Londres, mais aussi les Pays-Bas et la Principauté de Liège (1665-1666), Vienne (1679), la Prusse (1709), Marseille et la Provence (1720-1722), l’Ukraine (1737), Moscou (1771), Constantinople (1839), et même Paris, où des cas sont encore recensés en 1920, jalonnent son funeste parcours.

Hormis dans des cas précis, bien documentés, estimer le nombre de victimes est aléatoire. En 1400, Florence aurait perdu 20 % de sa population (12 000 morts sur environ 60 000 habitants), en 1405, à Padoue, 18 000 morts sont dénombrés sur une population d’environ 34 000 habitants. Mais la peste put occasionnellement faire moins de victimes et il arriva aussi que des personnes atteintes en réchappent.

Le bacille de Yersin, son agent pathogène, a pour principal vec-teur la puce du rat noir (*rattus rattus*). Mais la bactérie se transmet aussi entre humains, par contact avec des excrétiens infectées, notam-ment dans le cas de la peste pulmonaire. La découverte du bacille, comme celle d’autres microbes responsables de graves épidémies ne remontant qu’à la fin du XIX^e siècle, à l’époque qui nous occupe, la cause du mal était inconnue des populations qui en souffraient.

Depuis l’Antiquité, les maladies se comprennent par un déséquilibre des humeurs (sang, phlegme, bile et humeur noire ou mélancolie), chez un individu donné. Mais la peste, qui frappe simu-lanément un grand nombre de personnes, s’expliquera autrement. Pour nos ancêtres, l’origine des épisodes pesteux réside dans un air corrompu, empoisonné par des substances « vénéneuses » qui s’y trouvent mêlées, mais ils savent aussi que le mal se diffuse de même par contagion. Il s’insinue dans le corps par ses orifices et ses conduits (pores de la peau, narines, etc.), et empoisonne le cœur. Vouloir en savoir plus est illusoire: la peste a une « malignité cachée et indicible de laquelle on ne peut donner raison** ». Une puanteur ou, pour mieux dire, une pestilence de l’air ambiant dans un lieu y révèle sa présence possible.

Dès le XIV^e siècle, ces conceptions structurent le discours médical qui se construit sur la peste et se concrétise par une profusion d’écrits. « Si l’épidémie arrive dans vos contrées, écrit un contempo-rain de la première vague, « fuyez ces lieux où elle passera, et même pendant longtemps. Et abstenez-vous de tout ce qui amoindrit les forces, à savoir le trop de coït, la réplétion, surtout pendant la nuit, les étuves, les bains surtout très chauds, le commerce des malades, prin-cipalement quand ils sont proches de la mort ou quand ils agonisent. Et ne vous exposez pas à l’air, surtout si la lune ou le soleil luisent, et même si le temps est nuageux. […] Une fois par semaine, six heures avant le repas, vous pourrez prendre un peu de très bonne thériaque avec un peu de vin blanc et après le repas, manger deux noix avec deux figues et en cela réside tout remède contre l’épidémie. Par le Maître Barthélemy de Bruges*** ».

Au XV^e siècle, particulièrement touché par le fléau, des traités sur la peste figurent parmi les premiers livres imprimés. Aux Temps modernes, signe d’un impact social et mental qui reste maximal, de tels textes se multiplient, en latin et dans les langues vulgaires, au point de donner lieu à un véritable genre dans la littérature médicale. Une sorte de vulgate se développe, faite de considérations théoriques sur la peste, ses origines supposées, ses symptômes et leur évolution. Des conseils préventifs à l’adresse des bien-portants et des remèdes pour les malades permettent d’espérer, qu’en dépit des apparences, une échappatoire existe face aux ravages du fléau.

* Cité par Jacqueline Brossollet, « Quelques aspects religieux de la grande peste du XIV^e siècle », *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 64^e année – 1 (janvier-mars 1984), p. 53-66. ** Ambroise Paré, p. 14. *** Éd. latine du texte: *Sudhoff's Archiv*, t. 5, 1912, p. 39-41 (trad. française par Geneviève Xhayet, « Les savoirs médicaux dans l’espace médié-val “belge” (XIII^e-XV^e siècles) : circulation, adaptations, productions », dans *Médecine et santé dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège* (à paraître).

2.

PRÉSERVER LES INDIVIDUS ET LA COLLECTIVITÉ

Un malade de la peste devenant rapidement un cas désespéré, les auteurs mettent surtout l’accent sur la prophylaxie. Elle joue sur plusieurs tableaux, d’abord sur l’équilibre humoral. Une bonne complexion apparaît comme un atout de taille pour faire rempart à l’infection. Des conseils diététiques permettent de conserver cet équilibre. Mais un excès dans les émotions ou « passions de l’âme » l’ébranle. La tristesse ou encore la colère font du corps un terreau fertile pour la peste et sont redoutés des médecins qui appellent leurs patients à vivre sereinement voire joyeusement, sans « crainte ni appréhension », malgré l’épidémie. Les autres mesures prophyl-actiques doivent contrer le « venin » pesteux. Comme on peut le lire dans le *Traité de la peste* d’Ambroise Paré, les parfums jouent un rôle important: « Puis après, on fera du feu par toutes les chambres et les parfumera de choses aromatiques comme encens, myrrhe, benjoin, ladanum, styrax, roses, feuilles de myrte, lavande, romarin, sauge, basilic, sarriette, serpolet, marjolaine, genet, pommes de pin, petites pièces de bois de pin, de genièvre et de sa graine, clous de girofle, oiselets de Chypre [petits récipients en forme d’oiseau, destinés à recevoir des parfums] et autres semblables choses odoriférantes ». On fait bruler ces aromates dans les pièces d’habitations, mais aussi dans les rues. L’idée est que l’air ambiant, chargé en « bonne » – et forte – odeur, fera obstacle à la maladie, en purifiant l’air empesté. Pour d’autres, l’air chargé de fragrances qui remplit un lieu y fera « physiquement » barrage à l’air vicié et l’empêche de s’y introduire.

« Et de cette même fumée, ajoute Ambroise Paré, il faut par-fumer les habillements ». Car ces principes valent aussi pour les personnes. Elles se protégeront de la peste en portant sur leurs vête-ments, ou à même la peau des substances odoriférantes, réduites en poudre et placées dans des sachets. Elles peuvent aussi se munir de « pommes de senteur », constituées des mêmes poudres et d’un exci-pient (tel de la cire), placés dans de petits récipients qui se suspendent à la ceinture ou au cou.

Outre le port d’aromates, des médecins recommandent aussi celui d’amulettes faites de matières réputées protectrices, notamment des gemmes. Le dispositif préventif comporte enfin des médications, qui passent pour agir comme contrepoisons. On y trouve de nombreux végétaux (rue, dictame blanc, valériane, angélique, zédoaire, scabieuse, rose, etc.), tout comme des substances animales, telles que l’ivoire ou la corne de différents animaux, ou encore minérales, telles certaines argiles, voire comme l’arsenic à la fois « poison et antipoison ».

D’autres dispositions concernent la prévention collective. On en trouve par exemple trace chez Abraham de La Framboisière, médecin de la cour d’Henri IV, ou encore en 1676, chez le juriste et bourgmestre de Liège, Mathias de Grati. Certaines visent les personnes en contact avec les malades, soumises à une stricte quarantaine. Injonction leur est aussi faite de réduire les contacts avec les pestiférés, leurs déjections ou « toutes choses issantes de leur corps ». Après le décès d’un malade, sa maison doit être nettoyée, et son linge brûlé. D’autres mesures découlent de l’idée que le venin de la peste se manifeste sous la forme d’effluves malodorants. Elles se traduisent donc par une chasse aux détritus et matières en putréfaction, sur la voie publique ou dans les habitations, soit l’ébauche d’une salubrité

3.

publique. Recommandation est faite de paver les rues pour éviter la boue et l’eau stagnante, de contrôler la fraîcheur des viandes, de lutter contre la détention, la déambulation et l’abattage du bétail en ville, etc. Les amoncellements d’ordures ou leur déversement dans les cours d’eau sont de même interdits. L’évitement des sources de conta-gion entraîne enfin la restriction des déplacements pour les biens et les personnes. Ces décisions ciblent particulièrement les marginaux (vagabonds, mendiants, soldats en rupture de ban, etc.) et opèrent un glissement d’une lutte contre l’épidémie vers un renforcement du contrôle social, dont ces populations font les frais.



GUILLAUME DUVIVIER, *Habit de médecin visitant les malades pestiférés*, burin, 1721, Musée Wittert ULiège. Extrait de JEAN-FRANÇOIS BRESMAL, *Parallele des eaux mine-rales actuellement chaudes et actuellement froides du diocèse et Pays de Liege divisé en deux parties, avec un avis au public pour le preserver de la peste, des fièvres pestilencielles & malignes, & d'autres maladies de pareille nature*, Liège, 1721.

3.

SOIGNER LES MALADES

Secourir les malades est l’autre volet de la lutte contre l’épidémie. Il incombe en premier ressort aux médecins. Le visage couvert d’un masque bizarre à long bec, un bâton à la main et revêtus d’un cos-tume sombre, leur image est devenue symbolique de la peste et de ses ravages en Occident. Les traités médicaux conseillent aux pra-ticiens qui se dévouent auprès des pestiférés, de tenir devant les narines une « pomme » ou une éponge imbibée de parfums, pour se



Pot à thériaque, Delft, faïence stannifère à décor de grand feu, début du XVIII^e siècle, Musée Wittert ULiège.

protéger de la peste. Destiné à contenir des aromates, le bec doit permettre aux soignants de garder libre l’usage de leurs deux mains, tandis qu’ils s’activent auprès des malades. Cet équipement apparaît dans les sources dès le milieu du XVII^e siècle, à propos surtout de l’Italie et du midi de la France.

Néanmoins, les diplômés des Facultés ne sont pas seuls sur le front de l’épidémie. On y trouve aussi des chirurgiens, des barbiers et des apothicaires: des catégories de soignants plus modestes que celles des médecins mais financièrement plus accessibles au com-mun des patients. Il en va de même de congrégations religieuses. Par exemple, à Liège, les frères Alexiens ou Cellites, installés sur la colline de Pierreuse depuis le début du XVI^e siècle prennent les pestiférés en charge. Dans les villes portuaires, un hôpital appelé « lazaret » accueille les malades et les voyageurs suspectés de peste, mais un tel établissement n’existe certes pas à Liège. Aussi, c’est dans de simples cabanes écartées des habitations (plus précisément, selon Mathias de Grati, aux Bayards, dans l’actuel quartier de Saint-Léonard) que les Alexiens transportent les malades et les veillent. Ils procèdent ensuite à l’ensevelissement, moyennant une rémunération fixée par les autorités publiques, au *prorata* du statut socio-écono-mique et de l’âge du défunt.

Outre les saignées et purgations habituelles dans la médecine ancienne, les traitements médicaux des pestiférés consistent en topiques, – pommades, ou onguents – appliqués sur les bubons ou les charbons pour les faire mûrir et percer, ou en antidotes, com-parables souvent à ceux prescrits pour prévenir l’infection. Les traitements anti-pesteux comportent fréquemment de la thériaque ou du Mithridate, deux antidotes d’origine antique, aux ingrédients multiples. Du Mithridate, Amboise Paré dit que « les Anciens [= Pline L’Ancien] écrivent qu’après la mort du roi Mithridate, on trouva écrit de sa propre main que si quelqu’un prend deux noix de noyer sèches, non moisies, deux figues, vingt feuilles de rue et deux ou trois grains de sel pilés et broyés ensemble et en mange la grosseur d’une amande puis soudain avale un peu de vin deux heures avant le repas, ce jour-là, celui qui en aura pris ne peut être en danger de prendre aucun venin ». La thériaque est initialement un antidote pour les morsures et piqûres d’animaux venimeux, avant de devenir un antipoison universel, donc efficace contre la peste. Avec de mul-tiples variantes au fil des époques, sa recette d’origine hellénistique s’est perpétuée dans la pharmacopée jusqu’à la fin du XIX^e siècle. C’est néanmoins sa version galénique, riche d’une soixantaine d’in-grédients, dont les principaux sont la chair de vipère et l’opium, qui reste la plus illustre.